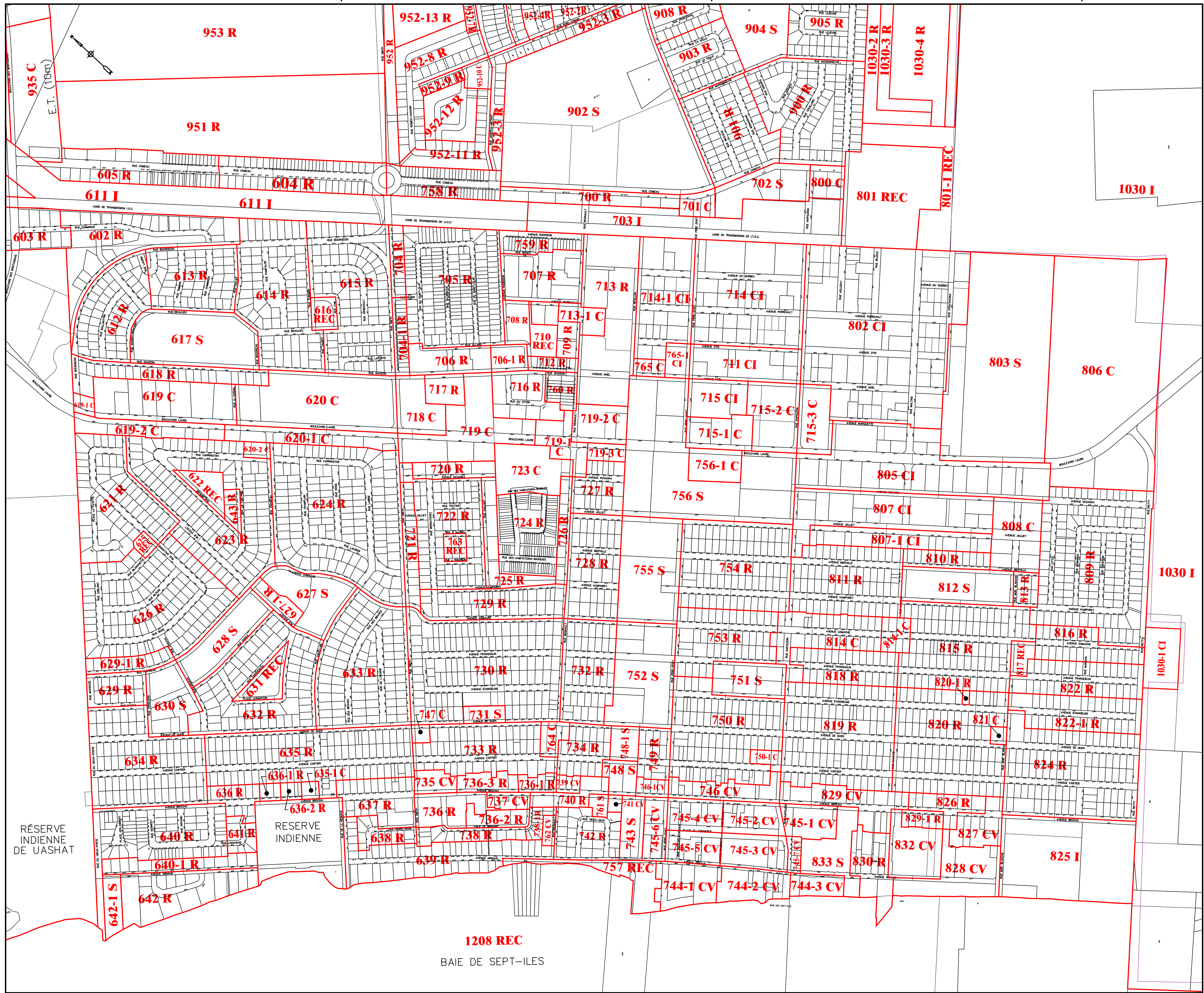




ZONE

USAGE DOMINANT

R

Résidentiel ou habitation

C

Commerce et service

I

Industriel

S

Public et institutionnel

REC

Récréation

A

Agricole

F

Forestier

CN

Conservation

LIMITE

Lot

Zone

Municipale

SECTEUR DE CONTRAINTE

1030-1

Zones à risques moindres

1030-2

Zones à risques élevés

1030-3

Zones inondables

Annexe au plan de zonage (zones de contrainte)

Plan 92-048 (voir art. 24.1)

Plan 92-070 (voir art. 24.1)

Règlement numéro 2007-103

Adopté le 10 décembre 2007

Entré en vigueur le 12 février 2008.

REV.	No.	DATE	NATURE	ROCHE	APPROUVE
15	13-03-2025	MISE À JOUR (3)	M.M.		
14	24-01-2024	MISE À JOUR (3)	M.M.		
13	10/10/2023	MISE À JOUR (4)	M.M.		
12	25/01/2022	MISE À JOUR (2)	M.M.		
11	17/02/2021	MISE À JOUR (2)	M.M.		
10	28/02/2020	MISE À JOUR (4)	M.M.		
09	2019	MISE À JOUR (1)	M.M.		
08	2018	MISE À JOUR (11)	M.M.		
07	2016	MISE À JOUR (10)	M.M.		
06	2015	MISE À JOUR (8)	M.M.		
05	2013	MISE À JOUR (9)	M.M.		
04	2012	MISE À JOUR (14)	M.T.		
03	2011	MISE À JOUR (3)	ROCHE		
02	2009	MISE À JOUR (3)	ROCHE		
01	2008	MISE À JOUR (2)	ROCHE		

CORRECTION APRES TRAVAUX LE

PAR

CE PLAN FAIT PARTIE INTEGRANTE DU REGLEMENT No

ADOPTÉ LE

MAIRE :

(Chislain Lévesque)

GREFFIERE :

(Valérie Haince)

ROCHE

INSÉRIEURS-CONSEILS

Roche Inc., Groupe-conseil

3075, ch. des Quatre-Bourgeois

Québec (Québec)

Canada, G1W 4Y4

Téléphone : (418) 654-9500

Télécopieur : (418) 654-9599

Site web : www.roche.ca

VILLE DE

SEPT-ÎLES

NOM DU PROJET:

PLAN DE ZONAGE

LOCALISATION DU PROJET:

RELEVÉ PAR :

CONCEPTEUR :

DESSINÉ PAR :

VERIFIÉ PAR :

VERIFIÉ PAR :

APPROUVE PAR :

DATE :

REGLÉMENT No. :

CONTRAT No. :

1:5000

PLAN No. :

2729